



Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type chargé-e de fabrication et graphisme, ouvert au titre de l'affectataire université de technologie de Compiègne, session 2023

La directrice de l'université de technologie de Compiègne,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type chargé-e de fabrication et graphisme, ouvert au titre de l'affectataire université de technologie de Compiègne, au titre de l'année 2023 :

Madame LEGALLAIS Cécile, directrice de recherche 2e classe, présidente, Centre national de la recherche scientifique, Compiègne.

Monsieur ARNOULT Etienne, maître de conférences de classe normale, vice-président, Université de technologie de Compiègne, Compiègne.

Monsieur POURSAO Olivier, ingénieur d'études hors classe, expert, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Paris.

Madame DE TOMI Isabelle, attachée principale d'administration, Université de Picardie Jules Verne, Amiens.

Madame ETIENNE Claire, ingénieure d'études hors classe, Université de technologie de Compiègne, Compiègne.

Monsieur PIERI Jean, attaché d'administration hors classe, suppléant, Université de technologie de Compiègne, Compiègne.

Madame SALSAC Anne-Virginie, directrice de recherche 2e classe, suppléante, Centre national de la recherche scientifique, Compiègne.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Direction des ressources
humaines
DRH/PR/CP

service.RH-recrutement@utc.fr

Université de
technologie
de Compiègne

Rue du Docteur
Schweitzer
CS 60319
60203 Compiègne cedex

Tél. 03.44.23.44.23
www.utc.fr

Fait à Compiègne, le 10 octobre 2023
La directrice de l'UTC,

Claire Rossi